# letrait septembre 2019 n°53

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



L'été 2019 au Centre de Loisirs, voir en dernière page

Le Conseil Municipal du 29 août 2019

Pages 3 et 4

L'écho de la Benote

Page 5

**Les Associations** 

Pages 6 à 8

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20 rue de la poste - 85610 La Bernardière Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31

www.labernardiere.fr

facebook.com/Mairie La Bernardière



# réditorial

### le sommaire

L'Editorial: page 2

Le Conseil Municipal du 29 août 2019 : pages 3 et 4

L'écho de la Benote : page 5

Les Associations : pages 6 à 8

Les Copains d'Lilou : page 9

**Inter-Communalité: pages 10** 

et 11

La Médiathèque : page 12

Informations: pages 13 à 15

**Etat civil et Environnement :** page 15

Chers amis,

Comme je vous l'avais annoncé, les chantiers de rénovation engagés autour de la zone Commerces et de la zone Mairie-Stade se sont poursuivis cet été.

La revitalisation du centre-bourg prend désormais un caractère plus concret depuis la démolition des bâtiments en face du café. Le permis pour la construction par Vendée Habitat de locaux commerciaux au rez-de-chaussée et de logements locatifs à l'étage est prêt à être déposé. En parallèle, Vendée Habitat lancera également la construction des 5 nouveaux logements en continuité de la Résidence « Les Jardins du Vivier ».

Côté Mairie-Stade, la nouvelle zone « sports-loisirs » se dessine. Les anciens vestiaires de basket sont en cours de rénovation et un préau abritant un terrain de jeux de boules a vu le jour. Ce nouvel édifice qui permettra d'accueillir les associations de la commune portera le nom de « salle du Lavoir » en référence à l'ancien lavoir présent derrière l'église.

De même, après un chantier complet de désamiantage, la rénovation des anciens vestiaires de football va reprendre dans les jours à venir. Cette salle sera baptisée « Salle du Vivier ».

La transformation des jardins à l'arrière de la mairie se poursuit également. Vous retrouverez en page 5 plus de détails sur l'ensemble de ces avancées.

Dans ce contexte de travaux d'ampleur, il est un domaine où nous devons tous être très attentifs. C'est celui de la sécurité.

A ce titre, je serai personnellement très vigilant pour la garantir en permanence et en toutes situations. Je veillerai particulièrement à ce que la sécurité routière ne soit pas impactée sur notre commune et je serai très attentif à son respect. Très récemment, avec la police municipale intercommunale, nous avons été amenés à verbaliser un conducteur de poids-lourd qui s'apprêtait à emprunter une route en sens interdit.

Cette sensibilité que nous devons tous avoir en permanence pour le bien-vivre sur notre territoire rejoint totalement les orientations données par le préfet de la Vendée qui s'engage sur une charte « sécurité routière ». J'aurai l'occasion de vous en reparler.

Bien à vous Claude Durand.



# le Conseil Municipal du 29 août 2019

#### Moyens Généraux

#### Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Un agent contractuel a été recruté en contrat à durée déterminée (CDD) du 24 septembre 2018 au 04 juillet 2019 pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire.

Le centre de Loisirs, l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire sont confrontés à une hausse sensible des inscriptions qui contraint la collectivité à recruter pour être en phase avec les taux d'encadrements règlementaires liés à ces services.

Il appartient au Conseil Municipal de la Bernardière de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est donc décidé de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet soit 4.57 heures par semaine en moyenne à compter du 02 septembre 2019.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé de l'encadrement et de la surveillance des enfants au sein du restaurant scolaire et pourra intervenir ponctuellement au périscolaire et au centre de loisirs. La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emploi concerné.

#### **Finances**

#### Vote des subventions aux associations pour l'année 2019

Dans le cadre de sa politique en faveur de la vie associative, la Municipalité accompagne les associations par un soutien financier et/ou de mise à disposition d'infrastructures municipales.

Pour l'année 2019, elles ont formulé une demande de subvention dans le cadre de l'exercice de leur activité sur la commune et pour l'organisation d'évènements particuliers. A cet effet, elles ont fourni leurs comptes ainsi que des fiches actions.

Le Conseil Municipal décide d'allouer les montants suivants :

Amicale des donneurs de sang Terres de Montaigu	150 €
Secours catholique secteur Montaigu	150 €



#### Finances (suite)

#### Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Cugand

L'article L. 212-8 du Code de l'éducation précise que « lorsque les écoles maternelles, les classes enfantines ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence ».

La commune de la Bernardière verse chaque année à toutes les écoles, publiques comme privées, une subvention permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement.

Cette subvention est versée en fonction du nombre d'élèves domiciliés à La Bernardière.

37 enfants de La Bernardière sont inscrits dans les écoles publiques de Cugand pour l'année 2018.

La participation demandée par la commune de Cugand s'élève donc à 25 578,84 € selon le descriptif joint et peut être détaillé comme suit :

Participation 2018										
Ecoles publiques	Participation par élève	Effectifs	Total							
Cugand Forfait élèves	691,32 €	37	25 578,84 €							

#### Redevance d'occupation du domaine public Gaz 2019

La société Gaz Réseau Distribution France (GrDF) dessert la commune en gaz naturel.

A ce titre, la commune perçoit une redevance d'occupation du domaine public des communes par les ouvrages de distribution de gaz.

Le calcul de cette redevance est basé sur la longueur des canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal et validé par délibération du Conseil Municipal.

Pour le calcul de la redevance au titre de l'année 2019, le plafond de la redevance pour la commune de La Bernardière s'établit à 293 €.

# récho de la Benote

# Etat d'avancement de l'aménagement de la zone Mairie-Stade

#### Travaux Stade et Jardins de la mairie

Le terrain principal de football a retrouvé un engazonnement de qualité.

Le cheminement depuis l'entrée principale du stade jusqu'aux tribunes et la Salle du Vivier (ex anciens vestiaires de foot) est en cours de finition.

L'aire multisports est désormais en attente d'implantation des différents équipements.

Le préau en prolongation de la Salle du Lavoir (ex vestiaires de basket) est réalisé.

A l'arrière de la mairie, les murets en pierre sont montés, enduits et sablés.

L'ouverture et l'arasement du mur le long de l'église sont terminés.







#### Etat d'avancement de l'aménagement de la zone Commerces

#### Travaux de démolition des bâtiments en face du café

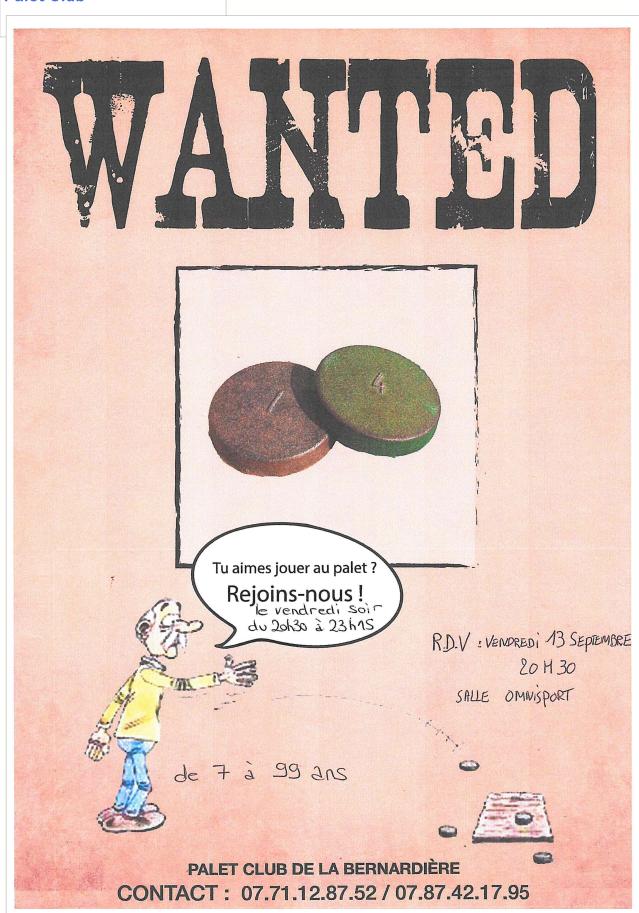
La démolition de l'ensemble des bâtiments présents à l'endroit de la future construction est terminée. Le permis de construire sera déposé par Vendée Habitat courant octobre 2019.





# les associations

**Palet Club** 



# les associations

#### Cœur du Monde



#### VENDREDI 25 octobre 2019 Salle YPRÉSIS, 85600 St HILAIRE DE LOULAY à 20H30

Le bénéfice intégral de la soirée permettra de financer la construction de 3 classes à l'école St Marc à Haïti



JE SOUHAITE VERSER UN DON POUR SOUTENIR CETTE ACTION

Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €, exemple : pour un don de 50 €, le coût réel après déduction fiscale de 66% est de 17€

Je verse un DON de ..... € chèque à l'ordre de « cœur du monde »

http:www.coeurdumonde.over-blog.com www.coeurdumonde.com coeurdumonde@hotmail.fr

B	0	n	d	e	r	és	er	va	ti	0	n	à	r	e	to	)1	11	'n	e	r	à	-

Marielle DURAND, 25 rue du bois joly 85600 TREIZE SEPTIERS

Joindre règlement par chèque à <u>l'ordre de : CŒUR DU MONDE</u>

Renseignements: 06 71 96 50 58

Nom: ...... Prénom: .....

Tél : \_\_\_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_\_

JE RESERVE: .... place (s) X 10 €

.... place (s) X 5€ = ...... €uro



Vous pouvez également réserver et payer en ligne en recopiant le lien ci-dessous dans l'adresse navigateur.

https://urlz.fr/8dlk



# les associations

**CAB** 



# **DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019**



# Vide grenier

https://cab85.blogspot.com/

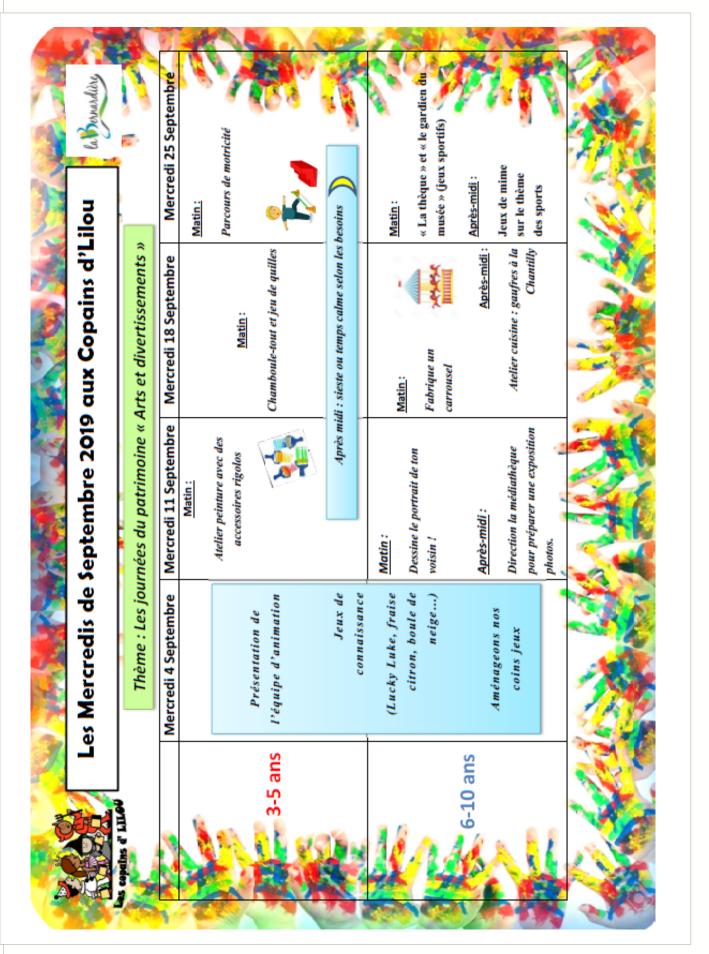
Salle de Sports de La Bernardière 3,50€ le mètre linéaire

> intérieur et extérieur Contact :

06-75-13-16-46

mail: asso.cab85@gmail.com

# les Copains d'Lilou



# inter-Communalité



« Vous cherchez une information ou vous avez besoin d'aide? Des professionnels spécialisés dans l'information et l'accompagnement médico-social des seniors et de leurs proches seront présents pour répondre sur des sujets essentiels liés au Bien vieillir ».

#### > Savoir où s'adresser pour

- L'accès aux droits et l'accompagnement social
- Les mesures de protection (tutelle/curatelle/mesures subsidiaires)

#### > Rester chez soi: quelles solutions?

- Les actions de prévention
- L'adaptation du logement
- L'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA)

#### > Financer son hébergement en EHPAD

 L'Aide Sociale à l'Hébergement (le domicile de secours, l'obligation alimentaire, la prise d'hypothèque, le recouvrement sur succession...)

#### Les rencontres sont prévues aux dates suivantes:

Jeudi 3 octobre 2019 à 14h

Salle Louis-Claude Roux à Challans

Mardi 15 octobre 2019 à 14h

Amphithéâtre Réaumur à La Roche-sur-Yon

Jeudi 24 octobre 2019 à 9h

Amphithéâtre à Saint-Fulgent Jeudi 24 octobre 2019 à 14h

Salle de conférences de l'Abbaye Sainte Croix aux Sables d'Olonne

Jeudi 7 novembre 2019 à 14h

Salle du Vigneau à Mouzeuil-Saint-Martin

Un café /brioche vous sera offert à l'issue de ces réunions



Renseignements: sda@vendee.fr

nerie du Conseil départemental de la Vendée - ©ISrockphoto

# inter-Communalité

Échange, Discussions en groupe

Thème:

« La Prévention des chutes »

En partenariat avec les adjoints aux affaires sociales des communes : La Bernardière - Cugand La Bruffière – Treize-Septiers La Boissière de Montaigu 2 Ateliers gratuits (2x 2heures)

Accessibles à partir de 60 ans !

<u>Animés par des rééducateurs</u> de la Chimotaie - Cugand

Sur inscription \* au 02 51 45 66 00

\* (Inscriptions limitées à 15 personnes)



- Les habitudes de vie
- Les facteurs de risque de chutes
- L'activité physique
- L'aménagement de l'environnement



#### Les premières semaines de chaque mois Les mardis et vendredis de Novembre 2019 à Février 2020

Cugand, La Chimotaie, salle de spectacle, 1er étage, mardi 5/11 et vendredi 8/11 de 9h15 à 11h15 La Boissière de Montaigu, Oxalis, 10 rue des jardins, mardi 3/12 et vendredi 6/12 de 9h15 à 11h15 La Bruffière, salle Bellevue, 4 impasse Joseph Guitton, mardi 7/1 et vendredi 10/1 de 9h15 à 11h15 Treize-Septiers, Résidence du bois de l'île, 12 bis rue de la sainte famille, mardi 4/2 et vendredi 7/2 de 9h15 à 11h15 (salle camélia).



Ma belle-sœur habite Montaigu! Bien évidemment elle peut s'inscrire!

Ma fille veut que je m'informe! Oui, et elle peut aussi venir avec vous aux ateliers!

J'habite Treize-Septiers, je suis disponible seulement en Novembre. Pas de souci pour une inscription sur Cugand!

N'hésitez pas à prendre contact avec les transports solidaires de votre commune pour venir à plusieurs !





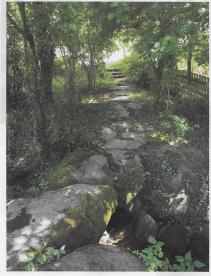
Conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie de la Vendée

# la Médiathèque

# MEDIATHEQUE la Caserne aux livres



# Balade « Au gré des portes » Samedi 21 septembre à 15h30



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, les bibliothécaires vous proposent d'emprunter de nouveaux chemins dans le village.

D'un lieu à l'autre, s'offrir des pauses lectures à savourer ensemble.

Balade d'environ 2h suivie, à 18h, du vernissage de l'expo photos des enfants du centre de loisirs.

Rendez-vous à 15h15 à la médiathèque.



# Plus d'infos

18 rue de la Poste - 02 51 42 99 33 mediatheque@labernardiere.fr www.labernardiere.fr

<sup>⊔</sup>Rubrique Médiathèque « La caserne aux livres »

# informations

#### Les opérateurs THD Radio

Vendée Numérique a ouvert son réseau Très Haut Débit Radio le 3 juin 2019. L'antenne de la Bernardière n'était pas encore opérationnelle lors de cette ouverture. Ce sera chose faite à partir du 6 septembre 2019, avec par conséquent un réseau THD Radio totalement disponible sur notre commune très prochainement, avec une couverture internet et un débit maxi de 30 Mb/s assuré (jusqu'à 40 Mb/s pour les forfaits entreprises chez certains opérateurs).

Vous retrouverez <u>la carte interactive de Vendée Numérique</u> sur le site de Vendée Numérique et notamment les noms des 6 opérateurs qui proposent à ce jour des offres de raccordement et d'abonnement au THD Radio sur le réseau de Vendée Numérique : www.vendeenumerique.fr/operateurs-thd-radio.

Attention, seulement 3 opérateurs proposent des offres pour les particuliers.



- Contact : Antoine SEBILLET
- **%** 02 51 49 31 31
- n Parc d'activités Schweitzer 26 rue du Bois Fossé BP 147
- 85301 Challans Cedex

  @ asebillet@espace-technologie.com
- https://www.espace-telecom.com/ Offres pour les professionnels uniquement



- Contact : Thierry ANDRIVON
- **%** 02 85 67 01 95
- @ thierry@loire-telecom.fr

uniquement

https://www.loire-telecom.fr
Offres pour les professionnels



- Contact : Service commercial
- **%** 09 70 247 247
- https://www.aisatis.com/
  Offres pour les particuliers et les

professionnels



- 🛱 Contact : Service commercial
- **%** 02 52 65 05 65
- 11 ter rue de la métairle 85500 Les Herbiers
- @ contact@apinet.fr
- https://www.apinet.fr
  - @Apinet85

https://www.facebook.com/apinet85

Offres pour les particuliers et les professionnels



- Contact : Vincent BENETEAU
- **%** 02 51 65 44 14
- (n) 376, rue Eugene Freyssinet 85290 Mortagne sur Sevre
- @ vbeneteau@miv.me
- # https://www.mlv.me/

Offres pour les professionnels uniquement .nordnet.

Contact : Service commercial

C 34 20

https://www.nordnet.com/

Offres pour les particuliers et les professionnels

# informations

# **DÉCLAREZ VOS RUCHES**

# ENTRE LE 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



# QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



# informations



#### Collecte de sang

Mardi 22 octobre 2019 de 15h30 à 19h30

à St Georges de Montaigu

### l'état civil

#### Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Arthur LOIRET, né le 26 février 2019 Nino SIMON, né le 26 février 2019 Victor BRAUD, né le 23 avril 2019 Laly BARRÉ, née le 4 juin 2019 Naïs-Ambre FRADIN, née le 20 juin 2019 Mila LOIZEAU, née le 15 juillet 2019

#### Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Jean-François MENARD et Angélique BOURDERON, le 16/08/2019 Jérémie BOUTROIS et Marie RINEAU, le 24/08/2019

# l'environnement

#### Collecte des déchets :

18 septembre

2 octobre



#### L'été 2019 au Centre de Loisirs « Les Copains d'Lilou »

Le Centre de Loisirs a accueilli les enfants tout le mois de juillet 2019.

Au programme cet été : de nombreuses activités sur le thème « Au fil de l'eau », une sortie course d'orientation et des jeux de plage à Saint Jean de Monts.

Lors de la semaine « bricolage » : la fabrication d'une cage de foot en palette.

Et pour les 11-13 ans : une sortie « escalade » à Pont Caffino.









QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste 85610 LA BERNARDIERE

tel: 02 51 42 15 91

E-mail: contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

facebook.com/Mairie La Bernardière

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi: 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi: 9h/12h